



Communiqué de presse

Le 7 janvier 2021 - La Direction du groupe UMS, présidée par Fadi Wazni, dirigeant fondateur du groupe, prend acte avec satisfaction de la décision du Tribunal de Commerce de Marseille.

UMS, leader de l'extraction, du transport et de la logistique minière en Afrique de l'Ouest, se félicite de cette décision de pouvoir mettre en œuvre son projet industriel pour ALTEO Gardanne qui permet de répondre à deux priorités qui sont de pérenniser une activité industrielle française de premier plan et de réussir la transition écologique.

Groupe industriel expérimenté, solide et responsable, UMS ouvre une nouvelle ère pour ALTEO Gardanne afin d'en faire le leader mondial des alumines de spécialités sur le long terme. Le projet industriel, financé sur des fonds propres, va permettre à l'entreprise de développer un outil de pointe, d'augmenter ses moyens de production, d'accroître sa capacité à trouver de nouveaux clients pour renforcer ses outils de recherche et développement.

Ainsi, le plan de continuation prévoit la reprise de l'ensemble des collaborateurs d'ALTEO et passe par une transformation de la phase amont au terme d'une phase de transition d'une durée comprise entre 12 et 15 mois. A l'issue de cette phase, l'objectif est de se rapprocher au maximum de zéro impact sur l'emploi. UMS s'engage à chercher toutes les solutions pour réduire l'impact sur l'emploi qui est à ce jour évalué à 98 postes.

Alain Moscatello, administrateur d'UMS a déclaré : *« Fort du soutien de l'ensemble des parties prenantes, nous sommes déterminés à faire d'ALTEO Gardanne une entreprise de premier rang dans les alumines de spécialités. Nous sommes fortement mobilisés pour mettre en œuvre ce projet stratégique qui donne les moyens nécessaires à ALTEO Gardanne d'assurer un développement pérenne tout en préservant l'environnement. »*

Contact presse : Image 7
Karine Allouis – 0611592326 – kallouis@image7.fr